

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le mardi 28 décembre 2021, à 18h30, par visioconférence et à laquelle étaient présents :

Siège #1 - Anne-Marie Beaudry
Siège #2 - Gino Tanguay
Siège #3 - Martine Rouillard
Siège #4 - Marie-Hélène Ménard
Siège #5 - Samuel Larochelle
Siège #6 - Étienne Ménard

La séance est présidée par son honneur le maire M. Daniel Thibault, et Mme Dany Robert, directrice générale, assure le secrétariat.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, le maire déclare la séance ouverte à 18h30 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

22-12-21

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2022 de la municipalité. Étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget les membres du conseil procéderont en conséquence.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022
 - 3.1 - Création fonds roulement
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE

23-12-21

3 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE les prévisions budgétaires 2022 soient acceptées telles que décrites ci-dessous :

REVENUS	BUDGET 2021	BUDGET 2022
TAXES FONCIÈRES	803 892 \$	876 539 \$
SERVICES MUNICIPAUX	222 953 \$	227 868 \$
COMPENSATION ÉCOLE PRIMAIRE	13 394 \$	13 700 \$
COMPENSATION TERRES PUBLIQUES	48 476 \$	48 428 \$
PÉRÉQUATION	112 805 \$	108 036 \$

FONDS STIMULATION INFRASTRUCTURE	25 000 \$	30 000 \$
REMBOURSEMENT TVQ	5 945 \$	9 331 \$
SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER	175 476 \$	187 067 \$
CHALET DES LOISIRS	3 650 \$	4 200 \$
DROITS DE MUTATIONS	10 000 \$	13 500 \$
DROITS – CARRIERE & SABLIERE	3 500 \$	3 500 \$
LOCATION & LOYERS SALLE	4 500 \$	2 750 \$
LICENCES & PERMIS	2 500 \$	4 000 \$
INTÉRÊTS ARRÉRAGES TAXES	2 400 \$	2 600 \$
INTÉRÊTS SUR PLACEMENTS	1 000 \$	2 500 \$
FÊTE NATIONALE	6 000 \$	0 \$
REDEVANCES PROJET ÉOLIEN	92 250 \$	89 000 \$
ÉOLIENNES-DONS AUX ORGANISMES	5 000 \$	5 000 \$
EMBELLISSEMENT	7 000 \$	9 400 \$
AUTRES RECETTES DIVERSES	5 559 \$	9 520 \$
TOTAL DES REVENUS	1 562 381 \$	1 646 939 \$
DÉPENSES	BUDGET 2021	BUDGET 2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	304 182 \$	350 841 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	134 112 \$	141 933 \$
TRANSPORT ROUTIER	579 192 \$	573 069 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	187 988 \$	270 938 \$
LOGEMENT SOCIAL - OMH	4 000 \$	6 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT	87 091 \$	89 858 \$
LOISIRS & CULTURE	90 398 \$	83 461 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	15 178 \$	18 000 \$
IMMOBILISATIONS	127 240 \$	112 839 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 562 381 \$	1 646 939 \$

3.1 - Création fonds roulement

La Directrice générale explique aux membres du conseil municipal ce qu'est un fonds de roulement avec document à l'appui.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne nous est parvenue.

24-12-21

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Hélène Ménard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,
QUE la séance soit levée à 18h40.

ADOPTÉE

Je, soussigné, Daniel Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Thibault
Maire

Mme Dany Robert
Directrice générale